GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Parcours spécifique : **Devenir infirmier (IDE) en accédant directement à la 2e année**



1. Critères d'éligibilité et sélection

Être AS diplômé, 3 ans d'exercice (5 dernières années), AFGSU 2 et réussite sélection FPC.



2. L'entretien décisif (Positionnement Phase 1)

Si prérequis insuffisants, le candidat est orienté vers le parcours complet (entrée en 1re année).





3. 3 mois de formation accélérée (420h)

12 semaines intensives mêlant accompagnement pédagogique, enseignements théoriques et stage professionnel.



4. Le livret de positionnement (phase 2)

Évaluation finale conjointe entre le tuteur infirmier et le formateur référent de l'IFSI.



5. Décision de la Commission d'Admission

Accès direct 2e année



Non-validation

En cas de non-validation, l'étudiant reçoit une attestation et est admis en 1re année.